



**COMPTE RENDU DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
CENTRALE N°5**

du jeudi 5 avril 2012

ORDRE DU JOUR

I - INFORMATION DE LA CAPC

II - EXAMEN DES DEMANDES DE MODIFICATION DES TABLEAUX DES MUTATIONS 2012

III - EXAMEN DES DEMANDES DE RADIATION DES TABLEAUX DES MUTATIONS 2012

IV - EXAMEN DES DEMANDES D'INSCRIPTION HORS PERIODE AUX TABLEAUX DES
MUTATIONS 2012

V - MISE A DISPOSITION

VI - EMPLOIS OFFERTS PAR ENQUETES

VII - TRANSFERTS D'EMPLOI

VIII - EXAMEN DES MOUVEMENTS PROPOSES AU TITRE DU TABLEAU GENERAL ET DU
TABLEAU SPECIALISTES DES MUTATIONS 2012

I - INFORMATION DE LA CAPC

A - Mutation non réalisée au tableau des mutations 2011

Il n'a pas été donné suite à l'avis émis par la CAPC du 5 avril 2011 concernant la mutation à Fos-Port-de-Bouc OP-CO/AG (DR Marseille) d'un agent CP OP-CO/AG, placé en CLD - 160 points.

B - Affectations des lauréats de l'examen professionnel pour l'accès au grade de contrôleur

- voir site sécurisé -

C - Modification à apporter au tableau des mutations des spécialistes 2012

Un agent C1 SURV mécanicien de marine, inscrit au tableau des spécialistes pour diverses résidences de la DI de Marseille dans sa spécialité – 111 points.

La résidence de cet agent est Sainte-Maxime BSN et non Papeete BSM.

DERNIERES MINUTES

D - Information d'une mise à disposition

Un agent C1 OP-CO/AG à Roissy, en congé de longue durée depuis le 2 avril 2007, a été réintégrée le 2 avril 2012, à temps partiel thérapeutique pour une période de 3 mois.

Elle est mise à disposition pendant la durée de son temps partiel thérapeutique de la direction interrégionale de Nantes pour exercer ses fonctions au bureau de Lorient.

II – EXAMEN DES DEMANDES DE MODIFICATION DES TABLEAUX DES MUTATIONS 2012

A - Demandes de modification de points

Un agent, CP OP-CO/AG à Marignane, inscrite au tableau pour les résidences de La Rochelle-Pallice, Niort en OP-CO/AG (DR Poitiers), La Rochelle Admi SURV (DNRFP La Rochelle) et pour la direction de Saint-Pierre-et-Miquelon - tous postes en OP-CO/AG - totalise 167 points au lieu de 155.

Un agent, CP OP-CO/AG à Amiens, inscrite au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour la résidence de Nancy OP-CO/AG (DR Lorraine) - département de la Meurthe-et-Moselle, totalise 136 points au lieu de 133.

Un agent, C1 OP-CO/AG au Havre, inscrite au tableau pour la résidence de Rouen OP-CO/AG (DI Rouen), totalise 131 points au lieu de 110.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Lille, inscrit au tableau pour la résidence de Paris-Spécial OP-CO/AG (DI Paris), totalise 92 points au lieu de 83.

Un agent, C2 SURV à Porta, inscrit au tableau pour les résidences de Laon, Amiens (DR Picardie), Cambrai (DR Lille) et Reims (DR Champagne-Ardennes) en SURV, totalise 90 points au lieu de 87.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Lyon aggro, inscrit au tableau pour la résidence de Clermont-Ferrand TSI OP-CO/AG (DI Lyon), totalise 78 points au lieu de 75.

Un agent, C2 OP-CO/AG en disponibilité pour convenances personnelles, inscrite au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour les résidences de Draguignan, Toulon en OP-CO/AG et Fréjus-Saint-Raphaël SURV (DR Provence) - département du Var et pour les résidences de Cannes, Nice, Nice garantie (DR Nice), Marseille et Marseille garantie (DI Marseille) en OP-CO/AG, totalise 89 points au lieu de 101.

Un agent, C2 SURV à Nogent s/Oise, inscrite au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour la résidence de Roissy SURV (DR Roissy) - département du Val d'Oise, totalise 77 points au lieu de 74.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Porta, inscrite au tableau pour les résidences de Port-Vendres et Perpignan (DR Perpignan) en OP-CO/AG, totalise 75 points au lieu de 72.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Porta, inscrit au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour les résidences d'Albi et Gaillac (DR Midi-Pyrénées) en OP-CO/AG - département du Tarn, totalise 65 points au lieu de 62.

B - Ajout de la mention « demande liée »

Un agent, CP SURV chef de quart mis à disposition du Centre opérationnel de la fonction garde-côte, inscrit au tableau des spécialistes pour la résidence de Fort-de-France Serv DRGC (DI Antilles-Guyane) dans la spécialité de chef de quart, a obtenu l'ajout de la mention "demande liée" pour cette résidence - 140 points.

III - EXAMEN DES DEMANDES DE RADIATION DES TABLEAUX DES MUTATIONS 2012

A - Retrait du bénéfice de la priorité pour rapprochement du conjoint ou du concubin

Examen des situations de :

Un agent, C1 SURV mécanicien de marine à Cherbourg BGC, inscrit au tableau des spécialistes au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour la résidence de Brest PGC (DI Nantes) en qualité de mécanicien de marine et marin-pont - département du Finistère - 154 points.

Retrait du bénéfice

Un agent, C2 SURV à Roissy, inscrit au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour les résidences de Lorient SURV et OP-CO/AG (DR Bretagne) - département du Morbihan - 76 points.

Retrait du bénéfice

Un agent, C2 SURV à Dugny BAT, inscrit au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour les résidences de Colmar SURV et OP-CO/AG et Mulhouse SURV (DR Mulhouse) - département du Haut-Rhin - 81 points.

Retrait du bénéfice

Un agent, C2 SURV au Havre, inscrit au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour la résidence de Caen SURV (DR Basse-Normandie) - département du Calvados - 84 points.

Retrait du bénéfice

Un agent, C2 OP-CO/AG en disponibilité pour convenances personnelles, inscrite au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour les résidences de Draguignan, Toulon en OP-CO/AG et Fréjus-Saint-Raphaël SURV (DR Provence) - département du Var - 89 points.

Retrait du bénéfice

B - Radiations sur demande (note A2 n°1435 du 17 février 2012)

- voir site sécurisé -

C - Radiations liées à des motifs de gestion ou à des erreurs de saisie

Un agent, C1 SURV à Narbonne, est radié du tableau pour la résidence de Carcassonne SURV (DR Perpignan) affecté au SIFAD- 131 points.

Un agent, C2 SURV à Roissy, est radié du tableau pour la résidence de Toulouse SURV (DR Midi-Pyrénées) suite à une erreur de saisie - 85 points.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Marne-la-Vallée, est radiée du tableau pour la résidence de Bagnols s/Cèze OP-CO/AG (DR Montpellier) suite à une erreur de saisie - 120 points.

IV – EXAMEN DES DEMANDES D'INSCRIPTION HORS PERIODE AUX TABLEAUX DES MUTATIONS 2012

A – Inscriptions suite à des erreurs de saisie

Un agent, C2 SURV à Roissy, inscrit au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour les résidences de Montauban SURV et OP-CO/AG (DR Midi-Pyrénées) - département du Tarn-et-Garonne - et pour les résidences d'Agen SURV et OP-CO/AG (DR Bordeaux) et Porta SURV (DR Perpignan), avait également sollicité son inscription pour la résidence de Toulouse Admi SURV (DNSCE) - 85 points.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Marne-la-Vallée, inscrite au tableau pour les résidences de Perpignan, Perpignan SRA, Port-Vendres, Port-la-Nouvelle, Narbonne (DR Perpignan), Sète, Montpellier et Montpellier SRA (DI Montpellier) en OP-CO/AG, avait également sollicité son inscription pour la résidence de Béziers OP-CO/AG (DR Montpellier) - 120 points.

B – Inscriptions au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint ou concubin

Un agent, C1 OP-CO/AG à Roissy, déjà inscrit au tableau des mutations pour Saint-Avold, Metz agglo (DR Lorraine) et Metz (DI Metz) en OP-CO/AG, sollicite son inscription au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour ces résidences - département de la Moselle - 118 points.

Un agent, C2 SURV à Paris (DR Paris), sollicite son inscription au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour la résidence de Rungis SURV (DR Paris-Est) - département du Val-de-Marne - 89 points.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Marne-la-Vallée, sollicite son inscription au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour le département de la Guadeloupe - tous postes en OP-CO/AG et en SURV - 90 points.

Un agent, C2 SURV à Paris (DR Paris), déjà inscrite au tableau des mutations pour la DOD Montpellier (DOD), Montpellier et Sète (DI Montpellier) en SURV, sollicite son inscription au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour ces résidences - département de l'Hérault - 73 points.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Lyon CSP, sollicite son inscription au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour les résidences de Calais SURV et OP-CO/AG et Boulogne OP-CO/AG (DR Dunkerque) - département du Pas-de-Calais - 66 points.

DERNIERES MINUTES

Un agent, CP OP-CO/AG au Port, déjà inscrit au tableau des mutations pour de nombreuses résidences dont Bayonne et Pau (DR Bayonne) en OP-CO/AG, sollicite son inscription au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour ces deux résidences - département des Pyrénées-Atlantiques - 174 points.

Un agent, C2 OP-CO/AG à Roissy, sollicite son inscription au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour la résidence de Caen OP-CO/AG (DR Basse-Normandie) - département du Calvados - 57 points.

Toutes les demandes ont été acceptées

DERNIERES MINUTES

C - Inscription pour inaptitude à l'exercice de fonctions en surveillance

Un agent, CP SURV à Poitiers, sollicite son inscription pour la résidence de Poitiers OP-CO/AG (DR Poitiers) - 139 points.

Proposition acceptée

D - Inscription en suite de stage de formation initiale de spécialiste

Un agent, C2 SURV, maître de chien pour la recherche de stupéfiants à Menton, sollicite son inscription dans sa spécialité au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour la résidence de Narbonne (DR Perpignan) - département de l'Aude - et pour les résidences de Perpignan, Port-Vendres (DR Perpignan), Sète, Montpellier (DR Montpellier) et Arles (DR Provence) - 78 points.

Proposition acceptée

E – Inscriptions pour autres motifs

Un agent, CP SURV, maître de chien anti-stupéfiants à Oloron, sollicite son inscription pour la résidence d'Oloron SURV (DR Bayonne) - 165 points.

Demande acceptée

Un agent, CP SURV à Tours, sollicite son inscription pour les résidences de Poitiers SURV et OP-CO/AG (DR Poitiers) - 148 points.

Demande acceptée

Un agent, CP SURV à la DOD Paris, sollicite son inscription pour la résidence de DI Paris SURV (DNRED) - 154 points.

Demande acceptée

Un agent, C2 OP-CO/AG à Rungis, sollicite son inscription pour la résidence de Saint-Denis SRA OP-CO/AG (DR La Réunion) et pour la direction de la Réunion - tous postes en OP-CO/AG et en SURV - 121 points.

Demande acceptée

Un agent, C2 OP-CO/AG à Marne-la-Vallée, sollicite son inscription pour les résidences de Tours et Blois (DR Centre) en OP-CO/AG - 91 points.

Demande acceptée

Un agent, C2 OP-CO/AG à Roissy, sollicite son inscription pour la résidence de Roissy TSI OP-CO/AG (DI Roissy) - 64 points.

Demande acceptée

Un agent, C2 OP-CO/AG à Paris (DG), sollicite son inscription pour les résidences de Cognac, Saintes, Jonzac, Matha et Rouillac (DR Poitiers) en OP-CO/AG - 120 points.

Demande acceptée

Un agent, CP SURV à Pointe-à-Pitre, sollicite son inscription pour les résidences de Nancy et Metz agglo (DR Lorraine) en OP-CO/AG avec la mention « demande liée » - 131 points.

Demande acceptée

Un agent, C2 SURV, maître de chien anti-stupéfiants à Pointe-à-Pitre, sollicite son inscription au tableau des mutations des spécialistes et dans sa spécialité pour les résidences de Nancy, Metz Agglo, Thionville-Yutz et Saint-Avold (DR Lorraine) avec la mention « demande liée » - 89 points.

Demande acceptée

Un agent, CP SURV à Porta, déjà inscrit au tableau des mutations pour les DOD de Nice, Perpignan, Toulouse, Montpellier, La Rochelle, Saint-Laurent, Antilles, Cayenne en SURV, Antilles OP-CO/AG, DED Antilles OP-CO/AG, Scanner Mobile Spécial SURV, Paris-Spécial SURV et OP-CO/AG (DI Paris), Monaco OP-CO/AG (DR Nice) et pour les directions de la Guadeloupe et de la Martinique - tous postes en SURV et en OP-CO/AG, souhaite étendre le champ de ses desiderata aux résidences de Nice SURV, Nice et Nice garantie en OP-CO/AG (DR Nice) - 163 points.

Demande rejetée

V – MISE A DISPOSITION

Examen de la situation d'un agent, C2 OP-CO/AG au Havre, inscrite au tableau au titre de la priorité pour rapprochement du conjoint pour les résidences de Nantes, Vallet, Saint-Nazaire (DI Nantes) - département de la Loire-Atlantique - et pour les résidences de Rennes et Saint-Malo (DR Bretagne) en OP-CO/AG - 122 points.

VI – EMPLOIS OFFERTS PAR ENQUETES

A – Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi de correspondant social à Lille (DI Lille)

Voir site sécurisé

B – Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi au secrétariat/bureau d'ordre du BCRE à la DNRED

Aucune candidature

C – Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi à la cellule de gestion des systèmes d'information en matière de renseignement du BCRE à la DNRED

voir site sécurisé

D – Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi de TSI au SNDJ à Vincennes

voir site sécurisé

E - Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi de maître de chien anti-tabac à Caen (DR Basse-Normandie)

Aucune candidature

F - Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi de maître de chien anti-tabac au Havre (DR Le Havre)

Aucune candidature

G - Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi de maître de chien anti-tabac à Marseille (DR Marseille)

Aucune candidature

H - Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi de maître de chien anti-tabac à Roscoff (DR Bretagne)

Aucune candidature

I - Examen des candidatures en vue de pourvoir un emploi de maître de chien pour la recherche de stupéfiants à Abbeville (DR Picardie)

Aucune candidature

J - Examen des candidatures en vue de pourvoir des emplois de motocycliste à Laon (DR Picardie)

Aucune candidature

VII – TRANSFERTS D'EMPLOI

A - Transfert du poste de gestionnaire EPA Masse implanté au Havre (DR Le Havre) au PLI de Rouen (DI Rouen) - CTSD du 31 janvier 2012

Un agent, CP OP-CO/AG, gestionnaire EPA Masse au Havre, suit son emploi transféré au PLI de Rouen (DI Rouen) - 194 points.

B - Dans le cadre de la centralisation des activités « Contributions Indirectes - Fiscalité », transfert du poste de gestionnaire CI implanté au Havre à Rouen (DI Rouen) - CTSD du 31 janvier 2012

Un agent, C2 OP-CO/AG, gestionnaire CI au Havre, suit son emploi transféré à Rouen (DI Rouen) - 84 points.

C - Transfert du SCOR implanté à Annemasse (DR Léman) à la CROC d'Annecy (DR Léman) - CTSD du 3 février 2012

Un agent, CP SURV au SCOR d'Annemasse, suit son emploi transféré à la CROC d'Annecy (DR Léman)
- 170 points.

D - Transfert de l'entrepôt de Ney implanté à Paris (DR Paris) à Garonor (résidence d'Aulnay-Villepinte) (DR Paris-Est) - CTSD du 16 février 2012

Un agent, C2 OP-CO/AG à Paris (entrepôt de Ney), suit son emploi transféré à Aulnay-Villepinte (DR Paris-Est) - 89 points.

VIII – EXAMEN DES MOUVEMENTS PROPOSES AU TITRE DU TABLEAU GENERAL DES MUTATIONS 2012

1 - Direction de la Guadeloupe

Un agent écarté.

2 - Direction de la Martinique

3 - Direction de la Guyane

Un agent écarté

4 - Direction de la Réunion

5 - Direction de Mayotte

Deux agents écartés

6 - Direction de Saint-Pierre-et-Miquelon

B – Examen des mouvements proposés en métropole

- tableau en ligne sur le site sécurisé -

Les élus en CAPC
du SNAD CGT